

Communiqué de presse

FERMETURE DE L'URGENCE DE PORT-CARTIER DE 20 H À 8 H DU 6 AU 9 SEPTEMBRE

Port-Cartier, le 6 septembre 2021 – Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte Nord avise la population de la fermeture de l'urgence du Centre multiservices de santé et de services sociaux de Port-Cartier les soirs et les nuits, de 20 h à 8 h, du 6 septembre à 20 h au 9 septembre à 8 h. Cette situation est attribuable à la pénurie de personnel infirmier.

En tout temps, il est possible de contacter le service Info-Santé au numéro 811, pour obtenir des conseils concernant la santé et le service 911 en cas d'urgence. Les services ambulanciers répondront aux urgences et dirigeront les usagers vers le centre hospitalier approprié à leur situation. Un véhicule ambulancier supplémentaire sera présent à Port-Cartier de 20 h à 8 h pendant la fermeture de l'urgence.

Entre 8 h et 20 h, les services seront offerts normalement. Précisons toutefois que les usagers qui se présenteront à l'urgence en soirée avant 20 h pour un problème de santé non urgent pourraient être invités à revenir le lendemain. En fonction des capacités de l'équipe en place, les cas les plus urgents seront priorisés jusqu'à la fermeture prévue à 20 h.

Évitez l'urgence de Port-Cartier

Le CISSS demande à la population de l'extérieur de Port-Cartier d'éviter de se rendre à l'urgence du Centre multiservices de santé et de services sociaux de Port-Cartier, d'ici le 9 septembre, étant donné la réduction de services présentement en vigueur.

Comme l'urgence est fermée les soirs et les nuits, la situation actuelle ne permet pas d'accueillir des usagers provenant d'autres localités. Un nombre restreint d'usagers peut être vu pendant la journée pour éviter des débordements avant la fermeture de l'urgence en soirée. Dans l'éventualité où une visite à l'urgence s'avère nécessaire, il est donc préférable de consulter celle située la plus près de son domicile.

Si le problème de santé n'est pas urgent, les options suivantes s'offrent aux usagers :

- communiquer avec Info-Santé 811 (disponible 24 h sur 24);
- consulter le médecin de famille;
- appeler dans une clinique médicale;
- se rendre à l'urgence, en dernier recours.

Conscient des désagréments causés par cette situation, le CISSS de la Côte-Nord remercie la population pour sa collaboration.

- 30 -

Source : Marlène Joseph-Blais
Conseillère cadre aux communications et relations médias
Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord
418 589-2038, poste 342288